

**M. Ford:** Monsieur le président, le but principal du programme est d'obtenir des diverses régions des renseignements qui nous permettront d'améliorer le système de communication du gouvernement fédéral.

**Le sénateur Croll:** Ma question supplémentaire se rapporte au point que vous avez déjà souligné. Pouvez-vous me nommer un seul document informatif en provenance d'Ottawa qui a été modifié à la suite de recommandations d'Information Canada?

**M. Ford:** Je n'en ai pas ici.

**Le sénateur Croll:** Pourriez-vous vous souvenir d'un cas?

**M. Ford:** Oui, un certain nombre de programmes pour lesquels nous avons travaillé en collaboration avec les ministères afin d'en améliorer la qualité.

**Le sénateur Croll:** Donnez-nous des noms.

**M. Ford:** Le ministère des Affaires des anciens combattants, l'admissibilité des anciens combattants et l'harmonisation du nouveau programme avec l'ancien; plusieurs brochures traitant de la santé et du bien-être social. Nous éprouvons quelques difficultés avec le régime de pensions du Canada.

**Le sénateur Croll:** Vous dites que certains ministères ont tenu compte de quelques-unes des recommandations, fondées sur les données que vous possédez dans le domaine, que vous leur avez faites?

**M. Ford:** C'est exact, sénateur.

**Le sénateur Croll:** Pourriez-vous nous fournir ces documents lors de la prochaine séance du Comité?

**M. Ford:** Oui, sénateur. Nous possédons quatre ou cinq feuillets de renseignement, photocopiés au lieu d'être en couleur sur papier glacé avec des graphiques en quatre couleurs. L'un d'entre eux indique à un ancien combattant de 60 ans s'il a droit à une, deux, trois, ou quatre allocations, et où il doit faire sa demande. A mes yeux, ce sont de bons renseignements.

**Le sénateur Croll:** Ce n'est pas ce que vous avez dit. Nous ne parlons pas du tout de la même chose.

**M. Ford:** Vous demandez des exemples de changements; je vous en donne. Nous avons travaillé de concert avec le ministère pour rédiger ce feuillet.

**Le sénateur Croll:** Le ministère a-t-il publié ce feuillet?

**M. Ford:** Non, sénateur. Nous avons travaillé avec le ministère afin de veiller à ce qu'il soit publié.

**Le sénateur Croll:** Par qui?

**M. Ford:** C'était un travail fait en collaboration avec nos rédacteurs d'Ottawa et les hauts fonctionnaires du ministère.

**Le sénateur Croll:** Qui l'a publié?

**M. Ford:** Je crois que c'était un travail de collaboration.

**Le sénateur Croll:** A leur palier ou au vôtre?

**M. Ford:** Qu'entendez-vous par «leur»?

**Le sénateur Croll:** Au niveau du ministère.

**Le sénateur Grosart:** Qui a assumé les frais du feuillet?

**M. Ford:** Il s'agissait d'un document photocopié et je crois que c'est nous qui avons payé.

**Le sénateur Croll:** Je vous ai demandé de nous citer un exemple où vous aviez réussi à convaincre le ministère d'effectuer un changement et vous n'avez pas encore réussi à en nommer un seul. Voilà la problème. Nous espérons que vous auriez pu le faire.

**M. Ford:** Oui, sénateur, comme je l'ai dit au sénateur Grosart, c'est ce que j'espérais pouvoir faire. Toutefois, n'oubliez pas que ce programme n'est mené que depuis six mois et à titre expérimental. Je ne peux épurer toutes les publications gouvernementales en six mois en me basant uniquement sur deux petits projets entrepris en Nouvelle-Écosse et au Manitoba. J'admets cependant qu'il faudra convaincre les ministères concernés de faire les modifications qui s'imposent si l'on veut réussir.

**Le sénateur Desruisseaux:** S'agit-il encore d'un programme pilote?

**M. Ford:** Oui, monsieur le président, il n'y a pas de programme permanent.

**Le sénateur Grosart:** M. Ford, vous venez à mon avis de nous parler d'une deuxième fonction très importante. Il s'agit de réécrire ou, comme vous l'avez dit, de procéder à une épuration. Vous avez dit qu'on ne pouvait du jour au lendemain mettre les choses en ordre, déclaration très importante qui implique que les documents ont besoin d'être épurés et je suis d'accord avec vous. Si cela s'avérait une deuxième fonction...

**Le président:** N'est-ce pas la même chose que la fonction première?

**Le sénateur Grosart:** Non.

**Le président:** Pourriez-vous souligner la différence entre les deux?

**Le sénateur Grosart:** La première est de renvoyer les documents au ministère qui les rédigera lui-même à nouveau, la seconde est de les réviser sur place. La différence est dans ce qu'il en coûte pour ces deux tracts et je voudrais éviter que le contribuable ait à assumer ces frais. Il vaudrait mieux que la première réponde au besoin. Il s'agit de deux fonctions distinctes car cela revient à dire: «Qu'elle est le rôle d'Information Canada?» A mon avis, il devrait prendre en main toute l'affaire et épurer au niveau des ministères où il faudrait commencer.

**Le président:** Vous êtes donc d'accord avec sa fonction première.

**Le sénateur Grosart:** J'appuie les deux car elles sont aussi utiles et efficaces l'une que l'autre et amèneront une meilleure utilisation de la main-d'œuvre et des cerveaux d'Information Canada que cette méthode de personne à personne.

Ce qui me préoccupe c'est qu'on finit par dire que tout est tellement mauvais et que finalement on se trouve dans une situation où on doit demander à chaque personne si elle connaît ses droits. On met évidemment ici l'accent sur les droits. Nous en avons déjà discuté à un autre palier. Cela, sans contester, s'applique à M<sup>me</sup> Nickerson. Je sais qu'elle se préoccupe du fait que les gens ne connaissent pas leurs droits et ignorent comment les faire valoir. C'est très compréhensible.